

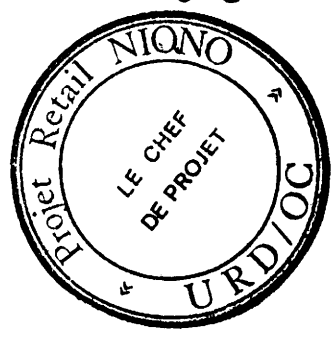
IRRI



**INRAN**  
PÔLE REGIONAL DE RECHERCHE SUR LES SYSTEMES IRRIGUES

610

1366

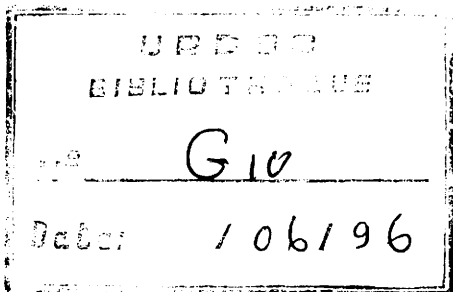


**GESTION TECHNIQUE ET ORGANISATION SOCIALE ET FONCIERE DE L'IRRIGATION**

**RESULTATS ENQUETE EXPLOIRATOIRE: SELECTION DES SITES POUR LE DIAGNOSTIC RAPIDE**

JUIN 1996

PSI - NIGER  
TRAVAUX ET ETUDE S N°2



G100  
1182

**INRAN**  
Institut National de Recherche Agronomique du Niger  
Tel: (227)73.48.41  
Fax: (227)72.21.44  
B.P: 429 Niamey-NIGER

## LISTE DES ABREVIATIONS

1. **GMP:** Groupement Mutualiste de Production
2. **GTSF:** Gestion Technique et Organisation Sociale et Foncière
3. **MARP:** Méthode Accélérée de Recherche Participative
4. **ONAHA:** Office National des Aménagements Hydro-Agricoles
5. **PMI:** Projet Management de l'Irrigation
6. **PSI:** Pôle Systèmes Irrigués

## SOMMAIRE

### A. INTRODUCTION

### B. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

- I. Définition des critères de sélection.....1
- II. Elaboration d'un canevas d'entretien.....5
- III. L'enquête exploratoire.....5
- IV. Dépouillement et choix des sites.....6
- V. La restitution des résultats d'enquêtes.....12

### C. CONCLUSION.....12

## A. INTRODUCTION

La composante principale du PSI-NIGER aborde des aspects jusqu'alors ignorés par la recherche agricole nationale. Elle recherche des solutions aux contraintes qui se posent à la gestion des aménagements hydro-agricoles. Ces investigations sont menées à l'aide d'une méthodologie comportant trois phases:

- **La sélection des sites**

- **Le diagnostic rapide** : d'une durée d'environ un mois , le diagnostic rapide permet de comprendre le fonctionnement social informel du périmètre , d'identifier les contraintes majeures à son bon fonctionnement et de dégager des axes d'investigation.

- **Le diagnostic approfondi** . : réalisé au niveau d'une unité sociale de production (groupement mutualiste de production (GMP), secteur ou maille hydrauliques ) le diagnostic approfondi permet de mieux comprendre les causes des contraintes identifiées , de formuler et de tester des innovations technologiques dans une perspective participative.

Les diagnostics seront réalisés à l'aide de la méthode MARP associée à la méthode anthropologique. En effet, nous estimons que les données réunies par la MARP ne permettent pas d'appréhender le fonctionnement social informel du périmètre et d'identifier les divers groupes stratégiques qui luttent à récupérer l'organisation coopérative à leur avantage. Le travail de terrain correspondra également à une période d'intenses activités agricoles tant au niveau des cultures pluviales qu'au niveau des cultures irriguées. La nuit sera un moment privilégié pour collecter des informations impossibles à réunir lorsque les producteurs sont aux champs et garantit une intimité qui augmente le niveau de confiance. Dans sa forme la démarche méthodologique s'apparente à celle adoptée par le PMI-NIGER.

Ce rapport d'activités présente et analyse les outils et séquences méthodologiques utilisés dans le cadre de la sélection des sites d'intervention. L'opération a concerné 36 périmètres irrigués ,fonctionnels situés dans la vallée du NIGER, zone d'intervention du PSI. Prévue pour durer 36 jours , la sélection a été réalisée en quatre mois. Les raisons restent essentiellement liées aux conditions de démarrage d'une nouvelle institution.

Au plan méthodologique , la sélection des sites a comporté plusieurs séquences:

- \* la définition des critères de choix
- \* l'élaboration d'un canevas d'entretien
- \* l'enquête exploratoire
- \* le dépouillement et choix des sites
- \* la restitution des données d'enquête exploratoire

## B. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

### I. LA DÉFINITION DES CRITÈRES DE SÉLECTION

Les 36 périmètres irrigués fonctionnels de la zone d'intervention du programme (vallée du fleuve) présentent souvent quelques réussites mitigées et des difficultés multiples communes ou spécifiques d'ordre technique ,socio-organisationnel ou foncier liées soit aux conditions initiales de mise en valeur , soit à l'interaction entre les règles formelles de fonctionnement du périmètre et celles du milieu social local dans lequel s'insère le périmètre. Aussi avons-nous défini des critères qui autorisent une première sélection des périmètres d'intervention.

**Les critères suivants ont été retenus après consultation des cadres de l'ONAHA:**

localisation géographique:

Les périmètres situés dans une même zone ou sur un même axe rencontrent plus ou moins les mêmes difficultés (problèmes de commercialisation, d'approvisionnement en intrants agricoles et besoin en encadrement), échangent des informations, développent des comportements agronomiques plus ou moins identiques (repiquage des drains), etc.

La date de création/Âge

Les périmètres d'âges différents ne connaissent pas en général les mêmes problèmes. Les problèmes de dégradation, d'entretien du périmètre sont plus fréquents au niveau des anciens périmètres. Les conflits sociaux et fonciers semblent plus vivaces au sein des périmètres récents (Diomona, Bonféba, etc.). La sélection des périmètres d'âges différents permet également d'identifier et d'apprécier les innovations introduites par l'aménageur ou l'encadrement technique dans le cadre de l'amélioration des performances des aménagements hydro-agricoles, etc.

La réhabilitation:

La reprise du réseau d'irrigation des anciens périmètres a été souvent accompagnée de l'installation d'un nouveau tour d'eau, d'un renforcement des actions d'accompagnement et de la relance de l'organisation coopérative. Nous constatons à l'issue de la pré-enquête que les mêmes difficultés persistent. Le tour d'eau installé fut partout rejeté. Les mesures d'accompagnement n'ont pas été totalement remboursées ou renouvelées. Des arriérés de crédit coopératif sont de nouveau importants. La récupération des redevances demeure faible par endroits. Des sanctions sont rarement envisagées.

La taille du périmètre.

En plus des problèmes sociologiques liés à l'appropriation des aménagements hydro-agricoles par les producteurs, les petits périmètres posent des problèmes spécifiques liés aux redevances élevées, forte demande de parcelles. En outre, contrairement aux petits périmètres, l'encadrement et la gestion des grands périmètres sont plus difficiles.

Le nombre de villages exploitant le périmètre.

L'attribution et l'exploitation des terres récupérées par la puissance publique au profit des populations considérées comme allochtones posent à la fois des problèmes fonciers et socio-organisationnels. Au plan foncier, les autochtones n'affichaient pas d'empressement à l'acquisition des parcelles lors des premières années de mise en valeur du périmètre. Les allochtones y trouvaient une occasion pour accéder au foncier ou à agrandir leur patrimoine foncier. Les terres aménagées qui appartenaient à certaines familles sont aujourd'hui la propriété de la puissance publique et gérées par les organisations coopératives. Lorsque plus tard, les autochtones découvrent les avantages qu'offre l'aménagement hydro-agricole, le contrôle de la gestion coopérative semble devenir, l'alternative par laquelle les populations locales tentent de récupérer le foncier. Là réside la source de conflits que traversent, plusieurs organisations coopératives rizicoles. En plus de ces difficultés l'immixtion des partis politiques dans le renouvellement des comités de gestion a remis en cause le consensus difficilement obtenu par les différents villages concernés, dans l'affectation des postes de

responsabilité au sein du comité de gestion. Deux années durant il a été, en effet, difficile de renouveler les comités de gestion de DAÏBERI et SAADIA-AMONT.

### Le nombre d'exploitants:

Le contrôle et la gestion des terres structurent les pratiques paysannes. L'accès aux parcelles irriguées constitue de plus en plus un enjeu important. La pratique généralisée de morcellement des parcelles d'une superficie égale ou supérieure à 0,50 hectares sur plusieurs périmètres expriment un tel enjeu. En outre, en dépit des très faibles productions souvent obtenues (3 à 4 sacs parfois, en présence ou non d'aléas), des paysans sur certains périmètres où la pression foncière est forte, s'acquittent de leurs redevances. En plus, la répartition des parcelles s'effectue très souvent en fonction des différenciations sociales. Les dignitaires locaux occupent généralement les meilleures terres et bénéficient de plus de parcelles.

### L'état du périmètre.

Le curage et l'entretien des canaux bétonnés, le désherbage des arroseurs et des drains, l'état des pistes (accessibilité) et de la digue de protection, l'entretien et le renouvellement des pompes hydrauliques indiquent à la fois l'état du périmètre et le dynamisme de l'organisation coopérative.

### Le tour d'eau

Le tour d'eau installé par l'aménageur à partir des besoins en eau théoriques des cultures n'a nulle part été poursuivi lorsque l'encadrement conjoint ONAHA-Bailleur de fonds s'arrêtait. Les tours d'eau mis en place par l'IIMI sur ses sites d'intervention (SAGA, KOURANI BARIYA 1) ont connu le même sort après son départ comme l'ont souligné les directeurs des périmètres concernés. Les raisons sont multiples et seront identifiées et analysées lors des diagnostics rapide et approfondi. A ce niveau d'enquête la composante principale du PSI-NIGER estime à titre d'hypothèse que la résolution de la question de l'adoption du tour d'eau passe plutôt par l'amélioration de l'organisation paysanne. / φ

### Le calendrier cultural

La riziculture sur ces périmètres irrigués se pratique en deux campagnes annuelles: saison sèche et saison hivernale. Un plan de campagne est élaboré pour chaque saison.

#### \* pour la saison sèche:

- Du 1 au 15 novembre: labour et mise en place des pépinières
- 15 novembre: semis des pépinières
- 35-40 jours après semis : repiquage des rizières
- Au plus tard 30 décembre: fin repiquage.
- 10 avril : récolte

#### \* Pour la campagne hivernale

- du 1 au 15 mai: labour et mise en place des pépinières
- 20-30 jours après semis: repiquage des rizières
- Au plus tard le 20 juin: fin de repiquage
- Le 20 septembre: récolte.

Son respect contribue à réduire les coûts de production et indique le degré de la discipline coopérative. Cependant à l'issue de l'enquête exploratoire peu de périmètres

respectent le plan de campagne (Yelwanni, Namardé-goungou, Say1 et Saga ). Les raisons de non respect du calendrier cultural sont également multiples. Elles seront examinées lors des diagnostics.

#### Le système d'irrigation

Selon le système d'irrigation (canaux à ciel ouvert ou californien), les travaux d'entretien ne présentent pas les mêmes difficultés et l'organisation de la distribution l'eau peut varier. Souvent, cette variation peut affecter l'organisation sociale de la production. A Lossa par exemple, selon le directeur du périmètre les GMP n'ont pas toujours une localisation géographique précise. L'organisation de la production se fait sur la base des mailles hydrauliques. Lorsqu'un travail collectif s'organise les délégués des divers GMP travaillant sur la maille concernée saisissent les présidents des GMP pour information .

#### Le système de culture

Les périmètres rizicoles et maraîchers ne présentent pas les mêmes types de difficultés. Les périmètres maraîchers connaissent plus des problèmes de conservation et d'écoulement des produits agricoles. Cependant, la diversification des cultures au niveau des systèmes irrigués recommande une meilleure connaissance des filières et des avantages comparatifs qu'offre chaque spéculation.

#### L'organisation coopérative

La réussite de chaque périmètre dépend du dynamisme de l'organisation coopérative. Celui-ci se mesure par des indicateurs et indices suivants:

- gestion financière
  - \* récupération des redevances et arriérés;
  - \* tenue de cahiers de comptabilité;
  - \* respect des chapitres de dépense;
  - \* capacité d'approvisionnement en intrants agricoles;
  - \* renouvellement des actions d'accompagnement.
- gestion administrative
  - \* établissement des statuts et règlements;
  - \* établissement de contrats paysans.
- gestion sociale
  - \* planning des réunions;
  - \* participation aux réunions;
  - \* répercussion des informations à la base;
  - \* cohésion entre les membres;
  - \* participation aux travaux collectifs;
  - \* discipline: prise et application des décisions.

La présence ou l'absence de ces indices indiquent la bonne ou la mauvaise marche de la coopérative.

#### Le statut de la parcelle

Il semble que l'investissement apporté par le producteur dans l'exploitation de sa parcelle est lié au statut de cette dernière. C'est une des raisons qui ont amené l'ONAHA à introduire des innovations dans l'attribution des parcelles à Gatawani. En effet, la parcelle sur

ce périmètre est considérée comme la propriété du producteur et est inscrite dans le dossier rural déposé au niveau de l'administration territoriale. Le retrait de parcelle, ici, n'est que provisoire. Il n'excède pas deux années successives et se fait prioritairement au profit d'un membre de la famille de celui à qui la parcelle a été retirée. *Cette innovation introduite dans la gestion foncière de l'irrigation à Gatawani malgré la mise en valeur récente du dudit périmètre, justifie la sélection de celui-ci pour suivre les comportements sociologiques, liés à la nouvelle donne.*

#### La dégradation du sol

Les causes et les manifestations de la dégradation des terres sous irrigation sont multiples. Les causes de cette dégradation seront abordées dans le cadre des diagnostics. Seuls les indices ou les manifestations de ce phénomène sont ici présentés. Ce sont:

- la salinité et/ou l'alcalinité exprimées sur le périmètre par l'apparition des dépôts blanchâtres ou noirâtres;
- la présence des poches non productives (la couche argileuse est très peu profonde);
- baisse de production;
- un lessivage excessif (sols filtrants)

#### Le circuit commercial

Deux situations se présentent en fonction de la localisation géographique des périmètres:

- les périmètres de la zone de Gaya n'entretiennent pas de relations commerciales avec le RINI, office chargé de la commercialisation du riz produit sur les périmètres. Les transactions commerciales s'organisent avec le Nigeria et le marché local. La récupération des redevances s'effectue en espèce et dans une période où l'offre est plus importante que la demande. La récolte de la campagne rizicole hivernale intervient également dans une période où les divers produits agricoles abondent sur les marchés régionaux de Gaya. Le prix du riz en fin de campagne hivernale devient moins rémunérateur. C'est également à ce moment précis que la pression coopérative relative à la récupération des redevances, justifiée par la préparation de la campagne sèche, se fait plus forte et oblige les producteurs à vendre une partie de leur production sur le marché.

- Les périmètres situés dans la zone de Niamey, de Say et de Tillabéry organisent la commercialisation du riz récupéré dans le cadre du remboursement des redevances avec le RINI. La situation financière difficile de cet office érode davantage celle déjà dégradée des coopératives rizicoles, alors que le RINI devait les mettre à l'abri des caprices des commerçants locaux. Les difficultés propres du RINI et le faible prix qu'il impose aux coopératives ont conduit les producteurs à s'orienter vers le marché local.

#### Les nuisibles

Les dégâts causés par les maladies (marbrure jaune), les parasites (mouche blanche), les oiseaux granivores, les animaux ravageurs (hippopotames) constituent sur certains aménagements hydro-agricoles des réelles préoccupations. La présence et l'ampleur des maladies et parasites révèlent très souvent l'état du périmètre.

#### L'encadrement local.

Les activités du PSI-NIGER seront menées sur une période de quatre ans au cours de laquelle la participation et l'implication de l'encadrement local seront constamment recherchées. Or l'histoire récente de l'encadrement technique nous renseigne qu'une telle sollicitation n'est obtenue que lorsque des moyens financiers importants sont mobilisables au



profit de l'encadrement local. Ce qui est rarement le cas dans le cadre d'un programme de recherche. C'est pourquoi le choix du périmètre tiendra compte de l'intérêt que porte l'encadrement local à l'action de la recherche agricole.

L'approche critérolologique nous permet à l'aide de combinaison des certains critères de constituer des groupements de périmètres irrigués présentant les mêmes difficultés. De cette classification des échantillons seront tirés et constitueront les périmètres d'intervention du PSI-NIGER. L'élaboration d'un canevas d'entretien a été la seconde séquence de la sélection des sites.

## II. L'ÉLABORATION D'UN CANEVAS D'ENTRETIEN

Au stade actuel de l'enquête nous avons opté pour l'élaboration d'un canevas d'entretien. Car le guide d'entretien, autre outil méthodologique possible, risque de nous enfermer dans une liste de questions standards préprogrammées aux dépens de l'improvisation que réclame toute véritable discussion. En effet le guide d'entretien organise à l'avance les « questions qu'on pose », et peut dériver vers le questionnaire ou l'interrogation. Le canevas d'entretien, lui relève du « pense-bête » personnel, qui permet, tout en respectant la dynamique propre d'une discussion, de ne pas oublier les thèmes importants. Il en reste aux 'questions qu'on pose', en laissant à l'improvisation et au 'métier' le soin de les transformer au fil de l'entretien en « questions qu'on pose ».

**Le Canevas élaboré comporte les thèmes suivants:**

- 1)Caractérisations du périmètre (superficie, nombre de parcelles, taille des parcelles, nombre de motopompes, nombre d'exploitants, nombre de GMP (Groupements Mutualistes de Production), type de réseau d'irrigation, tour d'eau, etc.);
- 2)L'entretien du périmètre (curage des canaux, désherbage des drains, fuites au niveau des canaux, grosses réparation, etc.);
- 3)L'organisation de la campagne (organisation des travaux collectifs, calendrier agricole, approvisionnement en intrants; etc.);
- 4)L'organisation coopérative (organisation des assemblées générales, renouvellement du comité de gestion, gestion de crédit, recouvrement des redevances, conflits sociaux, etc.);
- 5)L'organisation de la commercialisation (relations avec le RINI, marchés importants, etc.);
- 6)La gestion foncière ( mode d'acquisition de parcelles et transactions foncières, etc.);
- 7)Les maladies phytosanitaires et la présence des sels.

Ce canevas constitue la base des différents entretiens réalisés lors de l'enquête exploratoire.

## III. L'ENQUÊTE EXPLORATOIRE

Elle comporte trois entretiens et une visite de périmètre:

- un entretien avec le chef du service régional au cours duquel il présente les caractéristiques, des difficultés et/ou des réussites et les spécificité de chaque périmètre. Les conflits sociaux généralement tus par les paysans lors des entretiens avec des intervenants extérieurs, sont particulièrement abordés.

- un entretien avec le directeur du périmètre (D.P.). Toutes les questions soulevées lors de l'entretien avec le chef du service régional sont, ici, reprises et approfondies. Le D.P.

constitue, en effet, un informateur privilégié (s'il le veut) lié à sa position au niveau du périmètre.

- un entretien avec le comité de gestion élargi aux présidents des GMP (groupement mutualiste de production). Ici, l'entretien du périmètre, la gestion de l'eau, l'organisation coopérative et la gestion foncière sont particulièrement examinées.

- la visite de périmètre.

Lorsque les pistes sont carrossables, la visite du périmètre permet d'apprécier son état et son entretien, l'ampleur des remontés salines (dépôts blanchâtres ou dépôts noirâtres) et de la pression foncière. Par exemple, le repiquage des drains et arroseurs, l'extension de la parcelle par les producteurs ont, très rarement, été évoqués lors des entretiens.

Cette diversification des sources des données autorise la triangulation des données. En effet, la triangulation (ou le recouplement) des informations permet non seulement de les vérifier mais également de rechercher des discours contrastés, de faire de l'hétérogénéité des propos un objet de réflexion, de nous appuyer sur les variations plutôt que de les gommer, en un mot de bâtir une stratégie de recherche sur la quête des différences significatives. On en arrive ainsi à la notion de « groupes stratégiques, notion qui nous permet d'identifier et de saisir les conflits sociaux liés soit à la gestion de l'irrigation, soit à l'organisation coopérative ou encore à la gestion foncière au niveau du périmètre.

Cette enquête exploratoire avait un double objectif: permettre à la fois la sélection des périmètres et l'élaboration des guides d'entretien et les questionnaires pour la conduite du diagnostic rapide. A l'issue de cette enquête, le dépouillement des données a conduit au choix des périmètres d'intervention.

#### **IV. DÉPOUILLEMENT ET CHOIX DES SITES**

L'ensemble des corpus de données produits pendant la phase de terrain constitue le matériau sur lequel, de retour à son bureau, le chercheur va travailler. Cette phase de recherche a consisté à trier les données recueillies, les hiérarchiser, les organiser, les classer. Lors de cette indexation nous avons identifié les divers types d'informations véhiculées par les données et en repérer la localisation dans le corpus. L'exploitation des fiches synoptiques constituées a conduit à l'élaboration du tableau suivant.

Le choix des sites se fera à partir de ce tableau et tiendra compte des moyens mobilisables par le PSI. Cependant, il a été décidé, lors d'une réunion avec le coordonateur régional du PSI, de retenir le périmètre de Gatawani pour suivre les divers comportements développés par les producteurs liés à l'innovation introduite dans la gestion du foncier. En outre, compte tenu du fait que le périmètre de Tillakaïna a déjà fait l'objet de diagnostic par l'équipe de l'IIMI, nous estimons que le périmètre peut-être retenu par la composante Diversification pour examiner et/ou proposer des filières plus compétitives dans l'écoulement des produits maraîchers.

Tableau récapitulatif des caractéristiques des AFA du fleuve NIGER

Axe (Périmètres)	Date de Création	Réhabilitation	Taille ha	Nbr Gmp	Nbr Villages	Nbr exploitants	État périmètre	Dégradation	Tour d'eau	Système irrigation	Système de culture	Organis coopérative	Statut parcelle	Circuit commercial	Encadrement	Nuisibles	
Gaya	1995	-	90	4	6	301	+	-	+	ciel-ouv	riz-essai	démarré	dual	M.libre	projet-G bon	-	
Gatawani	1989	-	187	6	4	564	-	-	-	ciel-ouv	riz	mauvaise	coopératif	M.libre	bon	+	
Gaya Amont	1978	1985	101,7	4	1	240	-	-	-	ciel-ouv	riz	mauvaise	coopératif	M.libre	mauvais	+	
Tara	1990	-	22	4	1	64	-	-	-	-	-	mauvaise	-	M.libre	moyen	+	
Boumba																	
Say	1981	-	250	4	8	353	+	+	+	ciel-ouv	riz + maraî	bonne	coopératif	rini+M.L	bon	+	
Say1	1989	-	185,98	3	11	377	+	-	+	ciel-ouv	riz	moyenne	coopératif	rini + M.L	moyen	+	
Say2	1983	-	182,9	6	9	431	+	-	-	ciel-ouv	riz	mauvaise	coopératif	rini + M.L	mauvais	+	
Tiaguiriré																	
Lata	1990	-	250	3	5	485	+	-	+	ciel-ouv	riz	moyenne	coopératif	rini+ M.L	bon	+++	
Lata	1984	-	233,5	5	6	472	+	-	+	ciel-ouv	riz + maraî	bonne	coopératif	rini+ M.L	bon	+++	
Namardé-G	1972	1985	136,6	4	9	478	+	-	-	ciel-ouv	riz	mauvaise	coopératif	rini+M.L	moyen	++	
Karégorou	1971	1983	133,3	4	4	452/495	+/-	-	+	ciel-ouv	riz	mauvaise	coopératif	rini+ M.L	mauvais	++	
Karna	1981	-	341	7	7	696	-	+	-	ciel-ouv	riz + maraî	mauvaise	coop+ cp	rini+M.L	mauvais	++	
Koutoukalé	1934	-	425,59	9	13	1098	+/-	+	-	ciel-ouv	riz	moyenne	coopératif	rini+M.L	moyen	++	
Kourani B. I	1986	-	266,17	5	6	667/706	+/-	+	-	ciel-ouv	riz	mauvaise	coopératif	rini+M.L	moyen	++	
Kourani B.II	1989	-	120	4	2	277/324	+/-	+	-	ciel-ouv	riz	bonne	coopératif	rini+ M.L	bon	+	
Yelwani	1974	-															
Kollo	1983	1988	335	6	13	1255	-	+	-	ciel-ouv	riz	mauvaise	coopératif	rini+M.L	absent	++	
Sébéri	1973	1988	280	3	13	900	-	+	+	ciel-ouv	riz	mauvaise	coopératif	rini+M.L	bon	++	
Liboré	1964	-	96	2	8	443	+	-	+	ciel-ouv	riz	moyenne	coopératif	rini+M.L	moyen	+	
Kir-kissoye	1986	-	33	1	5	56	+	-	+	ciel-ouv	riz	bonne	coopératif	rini+M.L	bon	+	
Saadia-Aval	1974	1989	275	5	10	875	+/-	-	+	ciel-ouv	riz	moyenne	coopératif	rini+M.L	bon	+	
N'Dounga I	1976	1988	288	5	8	1200	+/-	+	+	ciel-ouv	riz	moyenne	coopératif	rini+M.L	bon	+	
N'Dounga II	1973	1987	107	2	3	362	-	+	-	ciel-ouv	riz	mauvaise	coopératif	rini+M.L	moyen	+	
Sadia-Amont	1966	1987	431	7	11	1112	+/-	+	+	ciel-ouv	riz + maraî	moyenne	coopératif	rini+M.L	bon	+	
Saga																	
Sona	1975	-	243,2	6	7	669	-	+	-	ciel-ouv	riz + maraî	mauvaise	coopératif	rini+M.L	mauvais	+	
Toula	1954	1988	114	4	4	365	-	+	-	ciel-ouv	riz	mauvaise	coop+c.p	rini+M.L	moyen	+	
Daïkaina	1986	-	308,2	5	5	620	+	-	+	ciel-ouv	riz	comité techni	coopératif	rini+M.L	moyen	+	
Daïbéri	1974	1988	54	2	4	161/165	-	+	-	californien	riz	mauvaise	coopératif	rini+M.L	bon	+	
Kokomani	1974	-	160	3	3	476	+/-	+	-	californien	riz	moyenne	coopératif	rini+M.L	bon	+	
Sona	1974	-	170	3	8	483	-	+	-	californien	riz	mauvaise	coopératif	rini+M.L	moyen	+	
Lossa	1970	-															
Diamballa	1967	1983	80	3	2	247	+/-	+	-	c.-ouv+cali	maraîcher	moyenne	coopératif	rini+M.L	moyen	+	
Tilla K.	1983	1988	621	13	8	1522	-	+	-	ciel-ouv	riz	mauvaise	coopératif	rini+M.L	mauvais	+	
Diamballa	1979	-	720	13	8	1775	-	+	-	ciel-ouv	riz	mauvaise	coopératif	rini+M.L	moyen	+	
Namari Goun.	1992	-	323,3	5	8	687	+/-	+	-	ciel-ouv	riz + maraî	moyenne	coopératif	rini+M.L	moyen	+	
Bonféba	1992	-	409	8	12	716	-	+	-	ciel-ouv	riz + maraî	moyenne	coopératif	rini+M.L	moyen	+	
Diomona	1992	-	183	4	8	513	-	-	-	ciel-ouv	riz	moyenne	coopératif	rini+M.L	moyen	+	
Firgoun	1983	-															++

Les périmètres de Saga, Kourani-Baria I et II ont fait déjà l'objet d'intervention du PMI -Niger. Les périmètres de Saga et Sébéri, du fait de leur accès facile reçoivent la visite ou l'intervention de plusieurs intervenants extérieurs et tiennent le discours que chacun d'eux aimerait entendre. Nous les écartons du choix de nos sites d'intervention. Les périmètres de Daïbéri et Sadia -Amont, tout comme Sébéri n'ont pas de comité de gestion, à la date du passage de l'équipe GTSF du PSI. Malgré les bonnes performances, initialement réalisées et couronnées par des distinctions régionales Daïbéri et Sadia -Amont sont également écartés du choix. Les antagonismes internes exacerbés lors du renouvellement du comité de gestion pourraient y compromettre la bonne conduite des activités du PSI.

Deux années durant le périmètre de Boumba n'a pas été exploité à cause de l'inondation et de la panne des pompes hydrauliques. Malgré l'important effort fourni par la communauté villageoise sous l'initiative du chef du village ( un opérateur économique) pour réhabiliter leur périmètre le PSI ne peut le retenir comme site d'intervention. Pour également des raisons de menaces d'inondation nous ne pouvons retenir le périmètre de Tara.

Sadia - Aval est une ferme semencière. A la mise en valeur du périmètre, les meilleurs producteurs de Sadia -Amont furent choisis pour bénéficier des parcelles à la condition d'observer strictement les messages techniques et de vendre la production à la coopérative. La production est vendue sur commande à certains périmètres pour multiplier les semences. Cette position stratégique de production de semences ne nous autorise pas à sélectionner le périmètre de Sadia -Aval.

Les périmètres de Koutoukalé et Daïkaina, les plus anciens périmètres, ont été réalisés en partie pour les populations carcérales des maisons d'arrêt situées dans les deux localités. Progressivement ils ont intéressés les populations riveraines. Leur gestion constitue un véritable casse-tête à la fois pour leurs coopératives respectives et pour l'ONAHA. Les problèmes divers que connaissent ces deux périmètres n'encouragent pas l'équipe GTSF à les sélectionner.

Le périmètre de Diamballa présente plus de 120 millions de FCFA d'arriérés. Il a fallu organiser une quête au niveau de toutes les coopératives de Tillabéri pour démarrer la campagne sèche 1996 sur le périmètre de Diamballa suspendue, il y a deux campagnes, à cause de nombreuses factures d'électricité impayées. Pour cette raison nous ne retenons pas cet aménagement hydro-agricole comme site d'intervention.

Le périmètre de Namari-Goungou connaît un réel problème d'encadrement. Un seul encadreur, sans aide-encadreur ou aiguadier, assure l'encadrement technique du plus grand périmètre du Niger. En outre, les conflits sociaux internes exacerbés lors du renouvellement du comité de gestion complique davantage l'encadrement. Pour toutes ces raisons le choix de Namari-Goungou a été également écarté.

Le choix des sites d'intervention se rapporte essentiellement aux autres périmètres qui, malgré leurs diverses contraintes, peuvent dans une mesure plus grande garantir la conduite des activités de la composante gestion technique, sociale et foncière de l'irrigation. Ce sont: Gaya-Amont, Say I, Say II, Tiaguiriré, Lata, Namardé-Goungou, Karégorou, Karma, Yelwani, Liboré, Kirkissoye, N'Dounga I, N'Dounga II, Toula, Kokomani, Sona, Lossa, Bonféba, Diomona et Firgoun.